



section académique de Lille

Lettre mensuelle d'informations des LP, SEP, SEGPA et EREA

AU SOMMAIRE EN JANVIER 2019 :

L'éditorial du secrétaire académique.....	1
Bac Pro GA : demande de rendez-vous avec le Recteur.....	2
Accès au corps des certifiés par liste d'aptitude	2
Réforme des retraites : 70 ans de recul social !	3
Les déclarations de nos commissaires paritaires académiques	3
Les grilles horaires de Bac Pro et de CAP	4
Les dates des examens	4
Date et lieu du prochain congrès syndical académique élargi	4

L'éditorial du secrétaire académique, Ali BEN YAHIA

Au lendemain de la proclamation des résultats des élections, a émergé le mouvement des «stylos rouges» embrayant ainsi le pas des «gilets jaunes». A bien y regarder, le manifeste qu'ils soutiennent n'est en fait qu'une partie de l'ensemble des revendications que nous portons.

Le SNETAA-FO et sa fédération la FNEC-FP-FO sont bien en phase avec les attentes et les frustrations de nombreux collègues qui ont vu leurs situations et leur pouvoir d'achat se dégrader depuis plusieurs années : gel du point d'indice, mise en application du PPCR, baisse de leur pension de retraite...

Avec l'actualité récente, tout le monde est en train de prendre conscience de l'utilité du combat organisé afin d'améliorer la situation de chacun. Cela conforte notre légitimité à poursuivre notre mobilisation et nos actions.

Page 1

Nous contacter :

03 20 52 01 75

24 rue de Rouen, 59 000 LILLE

snetaa.lille@free.fr



section académique de Lille

Bac Pro GA : demande de rendez-vous avec le Recteur

L'administration a présenté la veille des vacances de Noël la liste des fermetures et des réductions des capacités d'accueil en 2nde Bac Pro pour la prochaine rentrée. Sans surprise, c'est le Bac Pro GA qui est majoritairement concerné.

Dès la rentrée, notre secrétaire académique a demandé un rendez-vous à Madame le Recteur pour savoir quelles mesures seront prises dans l'académie pour les collègues qui enseignent dans les établissements impactés et qui risquent de perdre leur poste. À ce jour, nous n'avons pas de réponse.

Accès au corps des certifiés par liste d'aptitude

La note de service n°2018-152 du 24 décembre 2018 parue au BO du 03 janvier 2019, indique qu'un PLP peut accéder au corps des certifiés, sous réserve des conditions d'âge, de titres ou diplômes et d'ancienneté de service.

La condition de titres ou diplômes pose un problème pour bon nombre de PLP. En effet, il faut être en possession d'une des licences (ou d'un titre équivalent) qui figurent dans la liste annexée à l'arrêté du 06 janvier 1989. Cela exclut bien des collègues qui enseignent les matières professionnelles du Bac Pro GA et qui voyaient là un moyen d'anticiper les cartes scolaires.

Autre écueil, la candidature est dématérialisée. Elle se fait par SIAP, mais pas en passant par i-prof. Il faut suivre une (longue) succession de liens pour remplir son dossier. Nous remercions le rectorat de nous l'avoir communiquée.

Contactez-nous pour que nous vous guidions dans cette démarche.



section académique de Lille

Réforme des retraites : 70 ans de recul social !

Depuis 2013, nos retraités ont perdu chaque année l'équivalent d'un mois de pension. En causes : le gel des pensions, la hausse de taxes, une nouvelle fiscalité...

Pire, cette perte de pouvoir d'achat va s'amplifier au moins jusqu'en 2020 de par les mesures prévues par le gouvernement.

La loi de retraite prévue cette année fera reculer la France de 70 ans !

Pour beaucoup, cette loi risque de porter la pension de retraite au niveau d'une allocation sociale alors même qu'ils pensaient avoir cotisé pour une pension décente tout au long d'une vie de travail.

N'acceptons pas de nous laisser voler ce que nos anciens ont si durement gagné par leurs combats.

Défendons nos acquis !

Pour en savoir plus sur la réforme de la retraite et sur les mesures qui vont toucher les retraités et leur pension, lisez **Le Journal des Retraités** du mois de janvier 2019 publié par le SNETAA-FO. [Cliquez ici](#) pour le télécharger.

Les déclarations de nos commissaires paritaires académiques

Nos commissaires paritaires Sophie SELLIEZ et Fabrice COSTES ont participé à l'installation de la CAPA des PLP et au groupe de travail sur les priorités médicales pour les mutations interacadémiques 2019.

Retrouvez leurs déclarations sur la page internet des commissaires paritaires du site académique en [cliquant ici](#).



section académique de Lille

Les grilles horaires de Bac Pro et de CAP

Deux arrêtés datés du 21 novembre 2018 et relatifs aux enseignements dispensés dans les formations préparant au CAP et Bac Pro ont été publiés au journal officiel le 20 décembre 2018.

Pour lire l'arrêté concernant le Bac Pro, [cliquer ici](#).

Pour lire l'arrêté concernant le CAP, [cliquer ici](#).

À noter que l'arrêté relatif aux CAP indique des Périodes de Formation en Milieu Professionnel d'une durée totale de 12 à 14 semaines. Or les arrêtés de création de certains CAP indiquent une durée totale de 16 semaines. Peut-être faut-il y voir une future baisse de la durée des PFMP pour ces CAP ?

Date des examens

Vous retrouverez toutes les dates des examens (DNB, CAP, Bac Pro...) dans la note de service n°2018-142 publiée le 10 décembre 2018 au bulletin officiel de l'Éducation Nationale. Vous pouvez la consulter en [cliquant ici](#).

Date et lieu du prochain conseil syndical académique élargi

C'est au lycée Salvador Allende de Béthune, le 14 mars prochain que se tiendra le prochain conseil syndical académique élargi.

Ce sera l'occasion de renouveler nos instances académiques et pour ceux qui le souhaitent d'intégrer le bureau académique.

Vous pouvez d'ores et déjà déclarer votre candidature par mail ou courrier.